Eléments de discours de Michel DESTOT

Maire de Grenoble

Inauguration de l'exposition

« Désobéir pour sauver »

Jeudi 8 juillet

GO

Monsieur le directeur de l'ONAC,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs les présidents d'association,

Mesdames et messieurs,

« Dans ce cauchemar éveillé que les Juifs vivent depuis 1940, la France, leur France, à laquelle ils ont cru si intensément, n'a pas tout à fait disparu (…) Il y a ce boulanger qui reconnaît un adolescent arrêté et avertit la direction de son école : prévenu, un officier de gendarmerie, membre de la Résistance, libère le jeune homme. Grâce à cette chaîne humaine de courage et de solidarité, une vie est sauvée ».

Dans son discours d'accueil des Justes de France au Panthéon le 18 janvier 2007, le Président de la République Jacques CHIRAC citait avec raison le

gendarme Maurice Berger. En même temps qu'à ce héros mort en déportation, la République rendait ce jour-là hommage aux plus de 3000 Justes reconnus dans notre pays, parmi lesquels 54 policiers et gendarmes honorés par le mémorial Yad Vashem au nom des centaines de leurs camarades qui ont sauvé des Juifs de la déportation et de la mort en les relâchant, en les prévenant à l'avance d'une rafle, en leur fournissant de faux papiers, en les aidant à se cacher, parfois même simplement en fermant les yeux sur des cartes d'identité pourtant marquées d'une étoile de David ou en détournant le regard au moment d'une évasion.

Personne ne doute en effet qu'au-delà des 54 gendarmes et policiers auxquels cette exposition rend hommage, des centaines d'autres ont aussi

modestement et souvent anonymement contribué à sauver l'honneur de notre pays.

Permettez-moi à cet égard de vous faire part du témoignage émouvant que m'ont adressé Claude et de Michel LEVY après avoir reçu l'invitation à cette inauguration d'exposition. Michel est chercheur à l'IMAG et sa mère doit à un gendarme français, Edmond MAILLOLS, d'avoir pu passer, en septembre 1942, la ligne de démarcation. Elle ne savait pas alors en quittant son père pour rejoindre de la famille à Valence qu'elle ne le reverrait jamais. Comment dire autrement, avec encore plus de simplicité, qu'elle doit la vie à ce brave homme qui su alors risquer sa propre vie pour sauver celle d'Odette LEVY.

Désobéir pour sauver, cela consistait pour ces fonctionnaires rompus à la discipline à faire prévaloir les règles non écrites de la justice et de l'humanité sur la législation antisémite du régime de Vichy. Au moment où se tient dans notre ville, au Palais du Parlement, l'exposition « Spoliés » qui rappelle la participation active de l'administration française de l'époque à la Shoah, il était bon de présenter au public le contre-exemple – ou plutôt le véritable exemple - de tous ceux qui ont au contraire refusé les lâchetés, les compromissions, l'indifférence, tous ceux qui ont fait le choix de la conscience humaine quelques risques qu'ils aient encourus.

J'ai déjà eu l'occasion de m'en inquiéter à l'occasion de l'anniversaire de la libération des camps, la mémoire de notre pays a subi une sorte de

mouvement de balancier qui a été trop brutal. Il est certain que la spécificité de la souffrance juive a été méconnue après la guerre : les victimes des persécutions antisémites n'étaient elles-mêmes pas en état de dire l'indicible. Et surtout la France a voulu se laver de la honte de l'Occupation – et de la collaboration du régime pétainiste – en se présentant à ses propres yeux comme ayant été tout entière résistante. Il a fallu des historiens, américains notamment, pour dresser le procès de la collaboration d'Etat. Les faits gênants étaient tus. On se souvient de la censure frappant le très beau film d'Alain RESNAIS « Nuit et brouillard » parce que le képi d'un gendarme français apparaissait dans une photographie du camp de Beaune-la-Rolande.

Le temps passant, et la société étant devenue plus mûre pour faire face à sa véritable histoire, la vérité s'est faite jour peu à peu. La Shoah s'est imposée comme l'un des événements marquants de la Seconde guerre mondiale. La Ville de Grenoble y a d'ailleurs pris modestement sa part, à son niveau, avec la création de la commission municipale d'enquête sur la spoliation des biens juifs et notre collaboration avec le Mémorial de la Shoah. Les mécanismes de la collaboration d'Etat ont été quant à eux exposés, et nous n'ignorons plus rien des conditions dans lesquelles la France a accompli l'irréparable dans les années noires, trahissant la vocation dont elle avait héritée de la Révolution. Le 16 juillet 1995, le discours du Vel d'Hiv du président CHIRAC, rompant courageusement avec celui de ses prédécesseurs, reconnut enfin cette évidence.

Le risque existe cependant en retour de voir notre pays s'abîmer dans un sentiment trop prégnant de repentance, et pire, de se livrer à une lecture exclusivement négative de son histoire. Je vous le dis comme je le pense : nous ne devons pas céder à ces tentations mortifères. Elles sont de tous temps condamnables. Mais elles s'avéreraient encore plus néfastes en un temps comme le nôtre, où notre pays doute de lui-même, de son identité et de son avenir, un temps où la France doit retrouver en elle-même l'énergie pour aller de nouveau de l'avant. Sans méconnaître les pans d'ombre de notre passé, nous devons tirer parti de tout ce qu'il y eut de glorieux dans la Résistance et dans le sauvetage des Juifs pour proposer aux générations d'aujourd'hui un modèle dont elles pourront être fières.

De même que la commémoration de l'appel du 18 juin nous a rappelé il y a quelques jours que s'il y eut Vichy il exista aussi la France libre, une exposition comme celle-ci nous présente des fonctionnaires courageux dont la mémoire ne doit pas se voir éclipsée par le souvenir de ceux qui avaient au contraire failli. L'Histoire n'est en soi ni morale ni immorale : elle est ce que les hommes en font. Voilà bien tout l'enseignement que nous ont laissé les Justes, ces belles figures de lumière qui ont éclairé les heures les plus sombres de notre passé, toute la morale de ces 54 policiers et gendarmes comme de ce général qui refusa de prêter sa troupe à l'embarquement des déportés et qui fut aussitôt révoqué, de ces enseignants, de ces paysans, de ces commerçants, de ces religieux dont le nom figure aujourd'hui au Panthéon. Ces hommes et ces femmes qui ont rendu au monde sa raison d'être

sont ceux grâce à qui Albert CAMUS a pu écrire même après le désastre de la Seconde guerre mondiale qu' « Il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser ».

La Ville de Grenoble a voulu en témoigner à son tour en accueillant dans sa maison commune cette remarquable exposition de l'Office National des Anciens Combattants. Grenoble la ville compagnon de la Libération. Grenoble la ville où 30000 Juifs furent accueillis durant l'Occupation, et qui vit de nombreux Justes sauver tant de vies alors que nous nous souvenons que pour le Talmud le sauvetage d'une seule vie est déjà le sauvetage du monde. Grenoble la ville de l'abbé PIERRE, du pasteur WESTPHAL, de Louise COLLOMB et d'Anne-Marie MINGAT. Grenoble la ville signataire de la déclaration universelle des droits de l'Homme, et qui

se bat aujourd'hui avec détermination contre toute forme de préjugé, de discrimination, de racisme et d'antisémitisme. Grenoble se devait de présenter ces 54 Justes qui furent le sel de leur génération et qui sont à présent pour nous l'exemple de ce que devront toujours être les serviteurs de la République.

Je souhaite plein succès à l'exposition « Désobéir pour sauver ». Je souhaite plein succès surtout au message qu'elle nous délivre, et qui est une invitation à l'espérance.

Vive la mémoire des Justes !
Et vivent les droits de l'Homme !